

Cher-e-s collègues,

Cette lettre de rentrée est l'occasion de faire le point sur un certain nombre de dossiers et de nouveautés.

## L'INSPECTION

Dans le cadre du « Parcours professionnel, carrières et rémunérations », la place de l'inspection a évolué. Certaines sont explicitement liées à la gestion de carrière et interviennent à des étapes identifiées de la vie professionnelle des enseignant-e-s. D'autres sont liées à l'accompagnement pédagogique. Nous sommes attaché-e-s à travailler de manière collégiale et sommes tous vos interlocuteurs en Lettres comme en Histoire, en Géographie ou en EMC et chacun d'entre vous, quel que soit son statut, est susceptible de recevoir notre visite dans ce cadre.

Vous pouvez prendre connaissance du protocole d'inspection et de visite ainsi que de la répartition des secteurs géographiques sur le site académique : <http://lettres-histoire.discipline.ac-lille.fr/Inspection>.

Le collège des IEN lettres-histoire-géographie se compose cette année de Frédéric JIQUEL, Cyrille LARAT, Jean-Christophe PLANCHE et Christine de SAINTE MARESVILLE.

## LES EXAMENS

Comme chaque année, la plupart d'entre vous ont participé aux corrections des épreuves écrites ou orales des différents examens de la voie professionnelle : BAC, BEP, CAP mais aussi DNB et BP. Et comme chaque année, ces corrections ont été effectuées avec sérieux et professionnalisme. Nous vous en remercions.

A l'échelle académique, 81,4% des candidats ont obtenu leur bac. Un peu moins de 13 000 d'entre eux ont été évalués dans nos disciplines. Leurs résultats sont globalement stables : ils poursuivent leur augmentation (10/20 contre 09,26/20 en 2018) en histoire-géographie-EMC et se maintiennent en français (09,1/20 contre 09,26 /20 en 2018).

Au BEP, les résultats sont stables en français (09,84 contre 09,82 en 2018) et en augmentation en histoire-géographie-EMC (10,92 contre 09,82 en 2018).

Au CAP, les résultats sont en légère baisse en français (11,84 contre 12,30 en 2018) et stables en histoire-géographie-EMC (13,48 contre 13,30 en 2018).

A la date de ce jour, les chiffres du DNB ne nous pas encore parvenus.

Au-delà de variations qui peuvent être conjoncturelles et masquent de fortes variations selon les spécialités professionnelles et les territoires, il importe de veiller à ce que les français et l'histoire-

géographie-EMC ne soient pas des disciplines d'échec. Pour les élèves en difficultés devant les examens, la nécessité d'un cours riche, allant vite à l'essentiel, centré sur l'élève en tant que personne, futur-e professionnel-le et futur-e citoyen-ne s'impose. Vous trouverez dans la suite de cette lettre des pistes de travail et de réflexion.

## LES ENJEUX DE NOS ENSEIGNEMENTS

Les périodes de réforme ou de transformation sont des moments privilégiés pour prendre un peu de hauteur avec nos pratiques et stimuler notre réflexion didactique. Celle que nous vivons n'échappe pas à cette règle, et nous devons mesurer les enjeux qui se profilent à travers les nouvelles modalités pédagogiques proposées (co-intervention, chef d'œuvre et accompagnement renforcé), les nouveaux programmes de seconde bac professionnelle et de CAP et les nouvelles modalités des évaluations certificatives.

L'école dans son ensemble a pour mission d'émanciper chaque élève. Nos disciplines humanistes ont un rôle prépondérant dans cette formation intellectuelle. Elles s'inscrivent dans un parcours scolaire qui tente de répondre aux besoins des élèves : ainsi, l'horaire de français en troisième prépa-métiers est désormais de 5 heures, dont une consacrée à la consolidation. En baccalauréat professionnel (265h, dont 90 en seconde) et en CAP (192,5h dont 101,5 en première année), l'accompagnement renforcé poursuit cet étayage.

Fort logiquement, les programmes entrant cette année en vigueur sont des points d'appui fondamentaux pour atteindre l'horizon émancipateur évoqué en préambule à ce propos. Que ce soit en lettres, en histoire, en géographie ou en EMC, les réflexions didactiques et scientifiques qu'ils soulèvent doivent être mises en perspective avec ce que sont nos élèves : pourquoi doit-on les faire lire, les faire écrire, les faire parler ? Les préambules des différents programmes nous donnent des éléments de réponse indispensables. Chacun d'entre eux, à leur manière, rappellent les enjeux de construction individuelle et collective auxquels nos enseignements participent.

En histoire-géographie, les compétences mobilisées (maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux, s'appropriier les démarches géographiques et historiques), déclinées en plusieurs items, doivent être centrales dans la conception des séances d'enseignement : ce sont elles qui permettront à nos élèves devenus des citoyens de porter un regard éclairé sur notre monde complexe et d'y prendre leur place. Nous l'affirmons d'autant plus fortement que les thèmes proposés sont en phase avec les défis de notre temps. Chacun d'entre nous le sait et le Ministère l'a rappelé avec force, la question environnementale est l'une des priorités de cette rentrée scolaire : le développement durable est au cœur des problématiques du programme de géographie, tant en seconde professionnelle (« Production mondiale et circulation des personnes, des biens et des informations ») qu'en CAP (« Espaces, transports, mobilités et tissus urbains »). De même, l'idée de démocratie, d'Etat de droit est parfois égratignée, mise en doute : traiter « l'Amérique et l'Europe en révolutions (des années 1760 à 1804) » en seconde professionnelle, ou « La France depuis 1789 : de l'affirmation démocratique à la construction européenne », c'est interroger les processus d'élaboration de la démocratie moderne et de l'Etat de droit, et donner aux élèves la possibilité de mettre en perspective les valeurs qui sous-tendent ces processus.

Les programmes d'EMC sont d'ailleurs l'occasion de cette mise à distance des faits historiques et géographiques évoqués ci-dessus : « Liberté et démocratie » en seconde professionnelle et CAP, auquel il faut ajouter les thèmes suivants : « laïcité » en seconde et « Devenir citoyen, de l'école à la société » en CAP.

La mission première du lycée professionnel est bien évidemment la préparation des jeunes à un métier et à leur insertion professionnelle. Cependant elle ne se limite pas à cette finalité. Le français en lycée professionnel a-t-il pour objectif de préparer à la vie, à l'insertion professionnelle ou vise-t-il à initier aux œuvres, en particulier littéraires ? Comment concilier des finalités culturelles avec des finalités plus fonctionnelles ? Comment créer des liens entre les œuvres et les textes affichés dans les programmes et les pratiques sociales des élèves et de leurs familles ? Ces tensions entre des finalités qui peuvent sembler divergentes traversent toute l'histoire de l'enseignement professionnel. Le préambule des nouveaux programmes de français donne des pistes pour dépasser de manière féconde l'opposition apparente entre le français perçu en tant qu'enseignement fonctionnel visant à la maîtrise de la langue française et une approche plus littéraire de la discipline comme éveil éclairé à la littérature et aux arts.

Les textes officiels stipulent que le français, discipline d'enseignement général, apporte une contribution décisive à la formation professionnelle, en premier lieu par le rôle qu'il joue dans la maîtrise de la langue française.

En effet, si tous les enseignements conduisent les élèves à parler et à écrire, à enrichir leur lexique comme à structurer leur syntaxe, notre discipline est celle par laquelle la pratique de la langue se fait raisonnée, conduisant ainsi à l'étude du système linguistique, à une réflexion sur les genres et les types de discours que les élèves rencontrent ou qu'ils élaborent. Cette visée n'exclut en rien la fréquentation des textes littéraires et œuvres artistiques. Pour que l'élève devienne un locuteur capable de s'exprimer pleinement, il doit certes connaître et appliquer des règles, mais aussi percevoir les pouvoirs et les possibilités de la langue que la littérature manifeste au premier chef. Discipline de culture, d'interprétation et de réflexion, le français favorise l'appropriation des lectures en développant des démarches d'analyse, aiguise l'esprit critique des élèves et vise à les rendre capables de développer une réflexion personnelle. Ce faisant, il contribue, avec les autres enseignements généraux, à conforter les capacités d'abstraction, de généralisation, de raisonnement et d'argumentation requises par un monde social et professionnel en constante évolution. Souplesse intellectuelle et capacité d'adaptation préparent autant à l'insertion professionnelle, pour des métiers qui ne cesseront de changer le temps d'une carrière, qu'à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. Les objectifs culturels et les objectifs linguistiques ne sont donc pas dissociables : ils se renforcent mutuellement, de même que se complètent les enseignements, qu'ils soient généraux ou professionnels.

L'enseignement du français vise par conséquent à l'acquisition de quatre compétences, liées entre elles : entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer dans des situations de communication diverses ; entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire, adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ; devenir un lecteur compétent ; confronter des connaissances et des expériences pour se construire. Les compétences visées par l'enseignement du français sont travaillées à partir des objets d'étude au programme de chaque année d'enseignement mais aussi à travers les perspectives d'étude « Dire, écrire, lire le métier ».

Pourquoi écrire, lire et parler en classe de français et d'histoire-géographie-EMC ? Cette question en appelle une autre : comment développer les activités complexes et résistantes nécessaires à ces enjeux ? La formation continue est un moment privilégié pour réfléchir à nos pratiques.

## LE PLAN ACADÉMIQUE DE FORMATION

Notre plan académique est cette année entièrement consacré à votre accompagnement dans un contexte de rénovation de la voie professionnelle qui occasionne de nombreux changements pour nos disciplines, tant dans les contenus que dans les manières de les mettre en œuvre.

Nous avons choisi de ne proposer qu'un stage disciplinaire sur inscription volontaire : « Nouveaux Programmes en LHG en Seconde Professionnelle ». Les collègues n'ayant pu bénéficier de cette formation l'an dernier pourront ainsi se former à ces programmes qui entrent en vigueur en septembre. Un grand nombre d'entre vous sera ensuite convié dans l'année à une formation au moins concernant un des grands enjeux des transformations : nouveaux programmes de CAP, nouveaux programmes de Première Professionnelle, nouvelles modalités de certification, place du professeur de Lettres-Histoire-Géographie dans la co-intervention. Nous veillerons à ce qu'au moins un représentant de chaque établissement soit convié à une des formations. Il est essentiel que le professeur qui participe à une journée de formation en rende compte à l'équipe pédagogique et que ce temps de « retour sur formation » soit l'occasion d'un travail en équipe disciplinaire plus que jamais nécessaire pour mettre en œuvre la rénovation dans sa lettre comme dans son esprit.

## LES EVALUATIONS EN SECONDE

Nous vous rappelons que les tests de positionnement, en français et en mathématiques, seront organisés dans chaque lycée du 16 septembre au 4 octobre.

Les résultats individuels et par classe seront disponibles dès le lendemain des passations. Nous attirons votre attention sur le fait que les parents d'élèves, et les élèves eux-mêmes, doivent bénéficier d'une présentation individualisée des résultats. Cette présentation est aussi une occasion de les informer de l'accompagnement adapté mis en place par les équipes pédagogiques de l'établissement. Les tests ont été améliorés en tenant compte de vos remontées de l'année dernière. Vous nous aviez notamment alertés sur la difficulté à distinguer de manière fine les compétences des élèves pour les regrouper selon les besoins : l'analyse des résultats se fait désormais sur la base de six groupes et offrira donc des bilans individuels plus précis. Vous trouverez sur eduscol plusieurs documents pour mieux vous informer du contenu et des principes de ces tests : <https://eduscol.education.fr/tests-2de>

Ces tests de positionnement sont la première étape de l'accompagnement personnalisé dont un des objectifs majeurs est de permettre aux lycéens de consolider leur maîtrise de l'expression écrite et orale, et leurs compétences mathématiques, essentielles tant dans la vie personnelle ou professionnelle que pour la poursuite de leurs études.

Ces tests sont une aide pour mieux cibler et organiser cet accompagnement. Il convient donc, dès début octobre, de prendre en compte de manière précise les positionnements pour évaluer les besoins de chacun-e et ainsi utiliser de manière féconde le volume horaire important dédié à l'accompagnement personnalisé. Il s'agit là également d'un des enjeux majeurs de la Transformation de la Voie Professionnelle.

## CONCLUSION

En attendant de vous rencontrer à l'occasion de formations, de réunions d'équipe, d'inspections ou de visites, nous vous renouvelons nos vœux de bonne reprise pour cette nouvelle année scolaire : qu'elle soit riche et sereine, pour vous et vos élèves.

Les Inspecteurs de l'Education nationale